



Positions des édifices sur fac-similé du cadastre de 1833 (section B) joint à la proposition de classement, en juin 1921, de l'observatoire de Frelinghien comme vestige de guerre.

Référence du document reproduit :

- **Demande de classement de l'observatoire de Frelinghien comme vestige de guerre.**
Demande de classement de l'observatoire de Frelinghien comme vestige de guerre (AD nord ; 10 R 618)
AD Nord : 10 R 618

IVR32_20185900236NUCA

Auteur de l'illustration : Ramette Jean-Marc (reproduction)

(c) Département du Nord - Archives départementales ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation